Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 65 (1968)

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

65e année
paraît tous les mois
sauf janvier

JOURNAL SUISSE D'APICULTURE

No 1 - 2 Janvier - Février 1968

SAR N3

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Présidence : Robert Bovey, Romanel s/Lausanne - Rédaction : G. Matthe
Pillichody 3, Le Locle - Caissier : Aug. Merminod, Beau-Site, Payern
Annonces : M. Mouche, Château 9, Moutier.

Tu me demandes pourquoi je me suis décidé pour le sirop Hostettler ?... Rien de plus facile à expliquer !

Un des avantages du sirop Hostettler réside dans le fait qu'il contient les mêmes sortes de sucre que le miel et qu'ainsi il facilite la digestion des abeilles. En outre, le sirop Hostettler est un mélange concentré prêt à l'usage, conforme aux prescriptions du département apicole du Liebefeld-Berne. Il est livré dans des estagnons très pratiques de 27 kg. ou 33 kg., franco gare.
La fastidieuse préparation du sirop de sucre m'est épargnée et je dispose de plus de temps pour m'occuper des travaux importants du rucher. Comme j'utilise plus de 405 kg. de sirop par année, je bénéficie d'un prix spécial. Les légers frais supplémentaires sont largement compensés par les avantages.

Candi albuminé Hostettler

Un paquet de 1 kg. de candi albuminé Hostettler coûte Fr. 3.— ; il est conforme aux prescriptions édictées par la section apicole du Liebefeld.

A partir de 20 paquets :	Fr. 2.90 le kg.
A partir de 50 kg. :	Fr. 2.80 le kg.
A partir de 100 kg. :	Fr. 2.70 le kg.

Le candi albuminé HOSTETTLER est un de ces aliments stimulants qui, en plus d'hydrate de carbone servant à la production de calories, contient de l'albumine facilement assimilable pour le nourrissement du couvain. L'utilisation du produit est très simple. Il suffit d'enlever une planchette de la ruche et de placer le carton contenant le candi (1 kg.), l'ouverture en bas, au-dessus du nid à couvain, directement sur les rayons.
Ainsi, les abeilles ont constamment un précieux aliment albuminé à disposition, ce qui ménage leur propre réserve : elles peuvent préparer en suffisance de la bouillie destinée au couvain. Avant que les vieilles abeilles ne meurent, il faut assurer de nouvelles naissances.

Coupon à détacher et à nous faire parvenir dans une enveloppe affranchie à 30 centimes

COMMANDE : Veuillez me faire parvenir tout de suite

pour le ..... franco gare .....

.....kg. de **SUCRE DE FRUITS HOSTETTLER pour abeilles** (Sirop Hostettler) livrés par estagnons plastiques de 27 kg. ou estagnons de 33 kg.

.....kg. de **CANDI albuminé HOSTETTLER** (dans carton de 1 kg.) à 3 fr. par kg.

Paiement : Après réception à votre compte de chèques / contre remboursement.

Adresse exacte :

.....

.....

Le sirop HOSTETTLER a fait ses preuves depuis plus de 45 ans, une référence qui parle éloquemment en faveur de sa qualité.

Prix, **franco votre gare,** sans engagement:

27 à 54 kg. :	**Fr. —.89 par kg.**
81 à 135 kg. :	**Fr. —.86 par kg.**
162 à 270 kg. :	**Fr. —.84 par kg.**
297 à 405 kg. :	**Fr. —.82 par kg.**

Estagnons à titre de prêt, sans taxe de dépôt.
Pour quantités de plus de 405 kg. prix spéciaux sur demande.

Sucre de fruits et boissons S.A.
Fritz Hostettler **Tél. (051) 52 40 22**
8048 Zurich-Altstetten
Hohlstrasse 501

65e VOLUME ANNÉE 1968

JOURNAL SUISSE D'APICULTURE

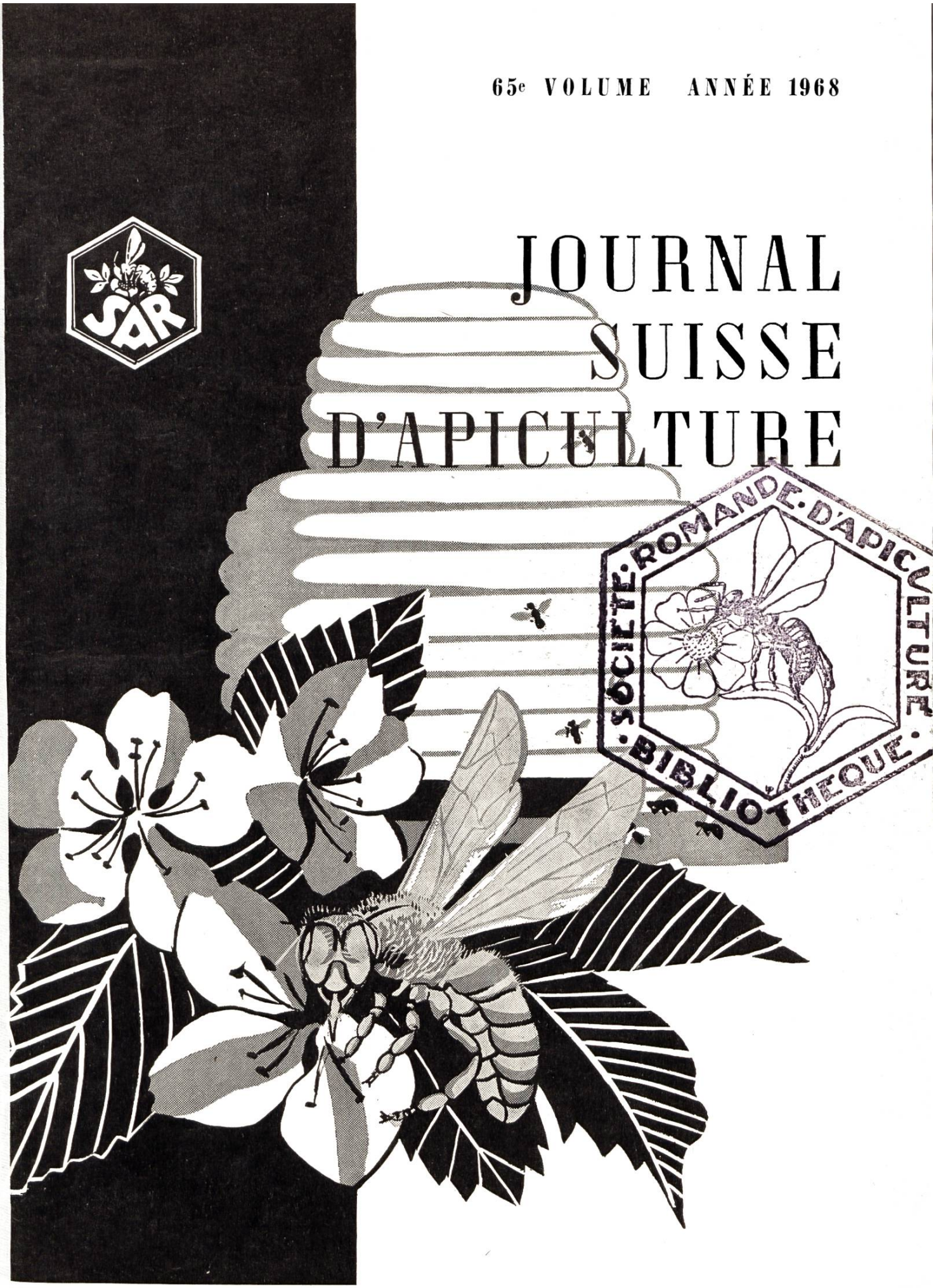

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE
BIBLIOTHÈQUE

RGANE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Renseignements administratifs

CONSTITUTION DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

PRÉSIDENT : M. Robert Bovey, 1032 Romanel-sur-Lausanne. Tél. (021) 34 88 67.

VICE-PRÉSIDENT : M. Georges Matthey, Pillichody 3, 2400 Le Locle. Tél. (039) 5 19 23.

SECRÉTAIRE : M. Georges Chassot, 1680 Romont. Tél. (037) 52 26 60.

ADMINISTRATEUR-CAISSIER : M. Auguste Merminod, Beau-Site, 1530 Payerne. Tél. (037) 61 16 21.
Chèques postaux 10-1480, Société romande d'apiculture, Payerne, pour les abonnements suisses et étrangers, échanges, changements d'adresse, cahiers de comptabilité apicole, insignes, diplômes, statuts et surprimes pour « Assurance Vols et Déprédations ».

RÉDACTEUR : M. Georges Matthey, Pillichody 3, 2400 Le Locle. Tél. (039) 5 19 23.

CONTRÔLE DU MIEL : M. Otto Schmid, avenue de Crozet 20, 1211 Genève-Châtelaine. Tél. (022) 44 52 11.

BIBLIOTHÈQUE ET FILMS : M. Joseph Dietrich, rue Grimoux 12, 1700 Fribourg ; s'adresser à M. Dietrich jusqu'à nouvel avis.

REMPLAÇANT : M. Georges Chassot, instituteur, 1680 Romont. Tél. (037) 52 26 60.

ANNONCES : M. Marcel Mouche, sergent-major de gendarmerie, 2740 Moutier (J.B.) Tél. (032) 93 12 48. Chèques postaux 10-1480, Société romande d'apiculture, Payerne.

ASSURANCES : M. Joseph Voyame, 2853 Courfaivre (J.B.). Tél. (066) 3 71 31.
Les surprimes « Vols et Déprédations » sont à verser au caissier-administrateur. Chèques postaux 10-1480, Société romande d'apiculture, Payerne.

ABONNEMENTS ET CHANGEMENTS D'ADRESSE : Abonnements suisses, 8 fr. 50. Etranger, 9 fr. Les abonnements partent toujours du 1er janvier. Les nouveaux abonnés en cours d'année reçoivent les numéros déjà parus.
Les changements d'adresse sont gratuits. Les demandes doivent être accompagnées de la dernière adresse découpée dans le journal et adressées à l'administrateur-caissier.

CONCOURS DE RUCHERS : M. André Jacquier, 1923 Les Marécottes. Tél. (026) 8 15 43.

PRÉPOSÉ AUX VÉTÉRANS : M. Edmond Bassin, 1261 Marchissy. Tél. (022) 9 87 67.

PESÉES ET STATIONS D'OBSERVATIONS : M. Otto Schmid, avenue de Crozet 20, 1211 Genève-Châtelaine. Tél. (022) 44 52 11.

SERVICE DES ANNONCES : Les annonces coûtent : page couverture Fr. 110.—, 1 page Fr. 100.—, 3/4 page Fr. 85.—, 1/2 page Fr. 60.—, 1/4 page Fr. 30.—, 1/8 page Fr. 15.—, 1/16 page Fr. 10.—. Ces prix s'entendent nets. Petites annonces : Maximum 3 demi-lignes plus filet de séparation, Fr. 1.— la ligne et Fr. 0.50 le filet. Les annonces doivent parvenir à M. Marcel Mouche, sergent-major de gendarmerie, 2740 Moutier (J.B) jusqu'au 16. Après cette date la parution n'est plus garantie.

Centrale romande des miels

GÉRANCE : Fédération vaudoise d'agriculture et de viticulture, dépôt de **1196 Gland (VD). Tél. (022) 64 11 04** et **64 11 05.**
Domicile du gérant, **tél. (022) 64 11 01.**
(Toute correspondance concernant le commerce du miel doit être adressée à la gérance.)